



## Printemps... rime avec prudent!

Le printemps est là et, comme c'est le cas pour la nature, il nous semble revenir à la vie. Et cela se manifeste par un besoin irrésistible en cette période de l'année : faire le ménage.



Comme si nettoyer, ranger, jeter pouvait faire partir l'hiver plus rapidement. Dans la panoplie d'activités prévues en cette période, il y a le ménage du garage ou du cabanon. Il faut faire de la place pour ranger la souffleuse et dépeussier la tondeuse. Parmi les objets hétéroclites trouvés ici et là, vous pourriez dénicher des produits dangereux dont vous devriez vous débarrasser comme il se doit (le reste de peinture utilisée l'été dernier, le fond de bidon d'essence, les pesticides, etc.).



Pour les amateurs de jardinage, il s'agit d'une période de nettoyage du gazon et des plates-bandes. On fera alors souvent un beau tas de vieilles feuilles plus; ou moins décomposées et de petites branches d'arbre tombées durant l'hiver. Et l'idée vous prendra peut-être d'y mettre le feu, là, au beau milieu de la cour.

**TSSITT! TSSITT! Dangereux ça!** Les plus paresseux voudront faire de même avec les grandes herbes sur leur terrain. Oui, oui, ça s'est déjà vu! Faire un feu de joie pour déchaumer la pelouse peut coûter plus cher que la location d'une déchaumeuse! Rappelez-vous que plusieurs municipalités interdisent les feux à ciel ouvert.

Il est plutôt recommandé de composter vous-même... - Pourquoi ne pas vous y mettre?... ou de vérifier si votre municipalité le fait pour vous - De plus en plus de municipalités disposent des matières vertes... Et, en attendant que le camion passe, évitez d'entreposer vos déchets le long de la maison : c'est un risque supplémentaire d'incendie et une invitation aux pyromanes!

Lorsque vous faites votre grand ménage de printemps (plusieurs préparent déjà le déménagement du 1<sup>er</sup> juillet), n'encombrez pas votre balcon ou votre patio de boîtes et d'objets divers. Ainsi, si un incendie se déclarait dans votre demeure, vous vous trouveriez bien avisé d'avoir ménagé votre deuxième sortie. D'ailleurs, depuis combien de temps avez-vous vérifié si votre avertisseur de fumée fonctionnait ?

Et surtout ne me dites pas qu'il n'a pas de pile! Allez-y, je vous attends... Appuyez simplement quelques secondes sur le bouton d'essai : si tout est en ordre, votre avertisseur se déclenchera immédiatement. Vous pouvez aussi le vérifier en utilisant la fumée d'une chandelle qu'on vient d'éteindre ou d'un bâton d'encens. C'est fait? Bravo!



Maintenant, parlons d'un des plaisirs de l'été : le barbecue. Quoi de plus agréable qu'un bon repas cuisiné sur le barbecue, bien assis à la table du patio à regarder le soleil se coucher (ou les enfants engloutir les hamburgers amoureux préparés). Pour ce faire, ça prend un barbecue et bien sûr, une bouteille de propane bien pleine. Lorsque nous transportons la bouteille, vous devez **ABSOLUMENT** la mettre en position debout. Assurez-vous que la valve de sécurité est bien fermée et gardez une fenêtre de la voiture ouverte. Les bouteilles de 45 livres ou moins doivent être munies d'un bouchon d'étanchéité. Et bien sûr, vous avez bien immobilisé l'objet dangereux afin qu'il ne se renverse pas dans la voiture.

Vous voici donc de retour à la maison, sain et sauf. Maintenant que vous avez extrait du cabanon le barbecue, il faut le passer à l'inspection : retirez toutes les pièces mobiles et nettoyez l'intérieur et l'extérieur avec de l'eau savonneuse. Aspergez les raccords avec cette eau savonneuse afin de vérifier la présence de fuites potentielles : si des bulles se forment lorsque vous ouvrez le gaz, c'est qu'il y a fuite. Pendant l'hiver, le barbecue a pu recevoir la visite d'araignées qui y auraient laissé cocons et toiles. Cela nuit au cheminement du gaz vers les brûleurs, ce qui cause, une perte de performance et crée un risque de feu au niveau des contrôles. Afin de réduire ce problème durant la belle saison, laissez votre barbecue dans un endroit ensoleillé (avec sa housse de protection) plutôt que dans un endroit frais et humide.

**IMPORTANT** : Lors de l'utilisation de l'appareil, n'actionnez pas plus de deux fois le bouton de démarrage, les risques d'explosion ne sont pas à négliger! Enfin, après chaque usage, nettoyez bien le tuyau d'alimentation afin d'enlever toute trace de nourriture qui pourrait attirer les petits animaux. Pour fermer l'appareil, la prudence est aussi de rigueur. Fermez d'abord la sortie de combustible (robinet de la bombonne) puis, vous pourrez alors fermer les boutons de contrôle.

Maintenant, profitons de l'été qui s'en vient. La limonade sirotée en regardant pousser les fleurs n'a-t-elle pas meilleur goût lorsque la sécurité des nôtres est assurée?

**Bon printemps !**

**Un message du Service de Sécurité Incendie de la région de Mont-Joli**

*Source : Société de protection des forêts contre le feu*

